unine
Université de Neuchâtel
Faculté de droit

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Office fédéral de l'environnement OFEV

KWL Konferenz für Wald, Wildtiere und Landschaft
CFP Conférence pour la forêt, la faune et le paysage
CFP Conferenza per la foresta, la fauna e il paesaggio

KVU CCE CCA

20 mai 2027 – Université de Neuchâtel

Droit forestier pour praticiennes et praticiens : entre protection et utilisation de la forêt

Né au XIXe siècle en réponse aux conséquences de la déforestation, le droit forestier est l'un des droits les plus anciens instaurant le principe de protection de la ressource forestière et son utilisation raisonnable. Ce cours aborde les principes, les instruments et les méthodes permettant de résoudre les conflits entre protection et utilisation de la forêt.

De quoi s'agit-il ?

Distinct de la loi sur la protection de l'environnement, le droit forestier vise à assurer la conservation des forêts, leur protection en tant que milieu naturel, la garantie qu'elles remplissent leurs fonctions (protectrice, sociale et économique), le maintien et la promotion de l'économie forestière et la protection contre les catastrophes naturelles.

À la croisée de la protection de la nature, de l'aménagement du territoire et de l'exploitation des ressources naturelles, il revêt une importance pratique croissante, notamment au regard des demandes de construction d'installations dédiées aux énergies renouvelables et de la pression accrue exercée sur la forêt par l'agriculture, l'urbanisation et les amateurs de loisirs.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les participantes et participants maîtrisent, pour l'essentiel, les principes fondamentaux, les instruments et les procédures du droit forestier. Ils comprennent l'interaction des différentes bases légales applicables, notamment les lois et ordonnances fédérales pertinentes. Ils sont en mesure d'identifier les normes juridiques applicables à une situation donnée. Ils acquièrent ainsi les outils méthodologiques nécessaires pour analyser et résoudre de manière structurée des problématiques et des conflits simples relevant du droit forestier.

Contenu du cours

Aperçu de la législation en matière de conservation des forêts ainsi que de ses fondements constitutionnels

- Approfondissement des thèmes suivants :
- Histoire et évolution du droit forestier
- Définition de la forêt
- Procédure de défrichement
- Exploitations préjudiciables de la forêt
- Constructions en forêt ou à proximité de la forêt
- Accès aux forêts
- Protection contre les dangers naturels
- Biodiversité forestière
- Gestion des forêts et planification forestière
- Convention programme relative à la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la confédération et les cantons (RPT) dans le domaine de la forêt
- Protection contre les organismes particulièrement dangereux et les néobiotes en forêt
- Responsabilité en forêt
- Exercices pratiques et discussion

(Ce cours ne traite pas des principes de base et des instruments du droit de l'environnement)

Public visé

Le cours s'adresse, d'une part, aux praticiennes et praticiens, sans formation juridique, soumis à des questions de droit forestier (autorisations, prises de position, consultations, etc.) et, d'autre part, aux juristes nouvellement confrontés à des questions de droit forestier.

Sont notamment concerné.e.s :

- les collaboratrices et collaborateurs des administrations communales, cantonales et fédérales (ingénieurs, juristes et urbanistes);
- les collaboratrices et collaborateurs des bureaux d'ingénieurs, d'urbanisme et d'architectes (collaborateurs ou responsables)

Intervenants

Pascale Tempini
Juriste, Service des forêts et de la nature, SFN, de l'État de Fribourg (jusqu'en 2026)
Lic. iur.; CAS Nachhaltige Entwicklung Unibe

Julien Plaschy
Responsable de la région forestière 1, Office fédéral de l'environnement (OFEV), Division Forêts, Section Conservation des forêts et politique forestière
MSc en sciences forestières

Dre Valérie Wyssbrod
Direction de la formation continue en droit de l'environnement, Chargée d'enseignement dans le Master en conservation de la biodiversité, Université de Neuchâtel
Doctorat en droit, Master en sciences humaines et sociales (communication, journalisme/sociologie/psychologie)

Formation continue en droit de l'environnement – Université de Neuchâtel, Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Email : environnement.droit@unine.ch – Tel. 032 718 12 22

unine
Université de Neuchâtel
Faculté de droit

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Office fédéral de l'environnement OFEV

KWL Konferenz für Wald, Wildtiere und Landschaft
CFP Conférence pour la forêt, la faune et le paysage
CFP Conferenza per la foresta, la fauna e il paesaggio

KVU CCE CCA

20 mai 2027 – Université de Neuchâtel

Droit forestier pour praticiennes et praticiens : entre protection et utilisation de la forêt

Université de Neuchâtel, Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Programme

08h45	Accueil et café
09h15	**Bienvenue et présentations** V. Wyssbrod
	Evolution du droit forestier **Définition de la forêt** **Délimitation de la forêt** **Défrichements** P. Tempini / J. Plaschy
Pause 20 min.	
	Exploitations préjudiciables de la forêt et constructions en forêt **Distance à la forêt** **Accès aux forêts et circulation en forêt** P. Tempini / J. Plaschy
12h30	Pause repas
14h00	**Protection des forêts contre d'autre atteintes** **Organismes particulièrement dangereux et espèces exotiques envahissantes Protection contre les dangers naturels** P. Tempini / J. Plaschy
Pause 20 min.	
	Entretien et gestion des forêts, sylviculture proche de la nature **Biodiversité en forêt** **Conventions programmes RPT** **Responsabilité en forêt** P. Tempini / J. Plaschy
17h30	**Fin du cours**

Finance d'inscription

La finance d'inscription comprend la participation au cours et le matériel, le repas de midi ainsi que les collations lors des pauses.

Module d'une journée

Prix :	CHF	690.-
Prix partenaires* :	CHF	640.-

** Les personnes liées à une institution ou une organisation partenaire (issues de l'OFEV, des services cantonaux membres de la CCE, CFP ou membre ADE ou VSA) bénéficient du prix partenaire.*

Attestation de participation

La participation à chaque module donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Contact et informations

Université de Neuchâtel
Faculté de droit
Formation continue en droit de l'environnement
Av. du 1er-Mars 26
2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 22
Email : environnement.droit@unine.ch

Inscription

Inscription en ligne

Email : environnement.droit@unine.ch
Infos : https://droitenvironnement.ch